

et décision sur le contrôle de la production, conformément aux chapitres 8, 22 et 23 §§ de la loi sur l'aménagement et la construction (2010: 900), PBL

Granab, système de sous-plancher

Titulaire

Bygg- och Miljöteknik GRANAB AB, Box 172, 447 24 Vårgårda Numéro de TVA: 556547-0803.

Tél: +46 322 66 76 50, Fax: +46 322 66 76 55 E-Mail: epost@granab.se , Internet: www.granab.se

Produit

Plancher surélevé en poutre composé de vis de réglage, de sections en acier, d'un bloc de support, d'éléments amortisseurs et d'une couche de surface de panneaux de particules de 22 mm d'épaisseur.

Utilisation conforme

Construction de plancher réglable en colonne d'air destinée à être installée dans des zones correspondant à la catégorie de charge A, planchers résidentiels selon EKS, dispositions obligatoires de Boverket et recommandations générales sur l'application des normes de conception européennes (Eurocodes).

Nom commercial

Granab golvregelsystem 3000N, 7000N et 9000N.

Approbation

Les produits satisfont aux exigences énoncées au chapitre 8, 4 § 1 et 5 PBL, en ce qui concerne et dans les conditions énoncées dans ce certificat, et sont donc approuvés conformément aux dispositions des sections suivantes du Boverket Building Regulations (BBR) et Boverket dispositions obligatoires sur l'application des normes européennes de construction (Eurocodes), (EKS): toutes deux émises par l'Office national du logement, de la construction et de l'aménagement.

BBR

Conditions acoustiques *

7.2

EKS

Durabilité

Conception par calcul et test ** Action sur les structures Matériaux

Section A, article 7 Section A, article 9 Section C, article 8 Section A, article 11

* La construction a des propriétés de réduction des bruits d'impact qui peuvent être variables dans chaque cas.

** Conception conforme à l'application nationale des Eurocodes pertinents.

Documents associés

Granab golvregelsystem «N» Projekterings / Monteringsanvisning, daté du 2014-02-07.

Contrôle

Le contrôle de la production doit être effectué conformément aux instructions de contrôle du 2014-04-07. Un organisme d'inspection indépendant audite le contrôle. Accord de contrôle: n ° 210-04-0154.

Organisme d'inspection: SP Technical Research Institute of Sweden.

Lorsque le propriétaire du bâtiment effectue une inspection sur le chantier, il doit vérifier les marquages pour s'assurer que les bons produits ont été fournis et qu'ils sont utilisés conformément aux exigences énoncées dans l'agrément et les documents associés. Il doit également vérifier que le produit est accompagné d'une assurance de fabrication, qui certifie que le produit a été fabriqué conformément aux documents sur lesquels cette approbation est basée.

Fabricant

Le contrôle de la production comprend le site suivant: Bygg-och Miljöteknik Granab AB, Vårgårda

Marquage

Le produit doit être marqué en usine. Le marquage se compose d'étiquettes sur le matériau d'emballage, ainsi que d'informations dans la déclaration du fabricant qui l'accompagne et comprend:

Titulaire de l'agrément Site
de fabrication

**Bygg-och Miljöteknik Granab AB,
Vårgårda**

Marque déposée de Boverket Organisme de certification et
numéro d'accréditation Désignation du type de produit Numéro
d'approbation

**t
SP Certifiering 1002 Granab
golvregelsystem 3000N /
7000N / 9000N**

N ° de fabrication consécutif / date de production Organisme de
contrôle

**SC0296-14 n °
/ date
SP**

Base d'approbation

Rapports 4P02040, 3P04159-A, 3P04159-C, 3P04159-E, 4P02605-B, P302700C, 3P03903, P501330-1, P705473, PX05294A, PX05294B, 4P00999, 3P05281 de la Suède.

Documents:

- ÅF 6026682/591786 émis par ÅF-Infrastructure AB
- SVEREA IVF 513015 délivré par Swerea IVF AB
- Plastspecifikation Polyfill PPC GF7020, PD2 délivré par Polykemi AB
- Composants inclus émis par la certification SP datée du 2014-06-18
- Liste des dessins du 2014-08-21

commentaires

Le panneau de particules doit être marqué CE conformément à EN 13986, avec une épaisseur de 22 mm, dans au moins la classe technique P6 selon EN 312 et approuvé pour l'épaisseur entre les solives pour une utilisation dans la catégorie de charge A, les pièces résidentielles et les espaces / planchers.

Lors du test des caractéristiques sonores, une amélioration pondérée du bruit d'impact de $L_n, w = 26$ dB pour le système de sous-plancher Granab 7000 N6 (élément d'amortissement $t = 6$ mm) ainsi que $L_n, w = 29$ dB pour le système de sous-plancher Granab 7000 N12 (élément d'amortissement $t = 12$ mm) a été enregistrée, car une construction (montée sur une dalle de béton rigide) est constituée du sous-plancher Granab 7000, de panneaux de particules de 22 mm, de panneaux de chiffon et de 15 mm de parquet. La valeur mesurée pour l'amélioration du bruit d'impact pondéré répond aux exigences de la classe de surface de revêtement de sol 8A selon SS 25267 Annexe B.

Le système de sous-plancher Granab 3000 N6 / N12 est considéré comme ayant des performances d'amélioration du bruit d'impact égal au système de sous-plancher Granab 7000 N6 / N12.

Période de validité

Cette approbation est valable jusqu'au 2019-08-25.

La validité de cette approbation expire lorsque le produit doit porter le marquage CE conformément au règlement sur les produits de construction (UE) 305/2011.

Certification de l'Institut national de recherche SP de Suède

Krister Svensson

Kasem Bjelevac